



F.S.U. 67
Fédération Syndicale Unitaire

Madame l'Inspectrice d'académie - D A S E N ,

Pour cette 4^e rentrée scolaire marquée par la proclamation de la priorité au primaire, nous ne serons même pas revenus à la situation de l'école au début du quinquennat Sarkozy ! Les effets de la politique éducative du gouvernement affichée en début de quinquennat sont plus que relatifs.

Le discours justificatif habituel met en avant l'austérité. Mais ce prétexte recouvre des choix politiques désastreux. Les 40 milliards de crédits d'impôts n'ont eu qu'un effet très faible sur l'emploi et le chômage continue à se situer à un niveau record. Avec cet argent, l'Etat aurait mieux fait de créer des emplois publics ! Rappelons que le coût de 20 000 postes est 700 millions d'euros.

Parce que chacun de nous ici, dans cette période de crise économique et sociale et d'aggravation des inégalités, sait que l'Ecole avec ses enseignant-es constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés et à la montée de tous les obscurantismes. Plus que jamais notre Ecole a besoin de moyens à la hauteur des enjeux d'avenir.

Dans notre département, les choix politiques pèsent également sur les conditions de travail.

La décision de changer les seuils pour **les petites écoles rurales** dessine une tendance lourde qui, sous couvert d'améliorer la qualité de l'enseignement cache l'urgence de restreindre les dépenses scolaires, pour l'Etat, en augmentant les charges pour les collectivités territoriales.

Pour le SNUipp-FSU et la FSU, ces choix, loin de faire la preuve de leur efficacité économique vont désorganiser durablement les régions rurales, provoquer une concurrence entre les territoires et installer dangereusement le sentiment d'abandon.

Par ailleurs les territoires ruraux voient eux aussi une inquiétante augmentation des problèmes de scolarisation liés à la difficulté scolaire et une multiplication des formes de violence de plus en plus problématiques au quotidien.

Privilégier la concentration de structures conduira le service public d'éducation à s'éloigner du lieu d'habitation des élèves, éloignement de l'école qui va peser beaucoup plus lourdement sur les familles populaires présentes dans le rural isolé.

Autant de choix (éloignement, taille des classes, fatigabilité des élèves, transports scolaires) qui, pour des raisons exclusivement budgétaires, contredisent les acquis de la recherche et vont à l'encontre de notre ambition de voir réussir tous les élèves.

La casse organisée des services publics, notamment celui de l'Ecole, aura des effets délétères dont nous mesurerons, hélas, rapidement les retombées en termes d'éducation des citoyens et de cohésion sociale.

L'extension des **sites bilingues** continue inexorablement sa course folle : 35 classes cette année encore qui organisent la ségrégation sociale dans les classes. Aujourd'hui, 22 contractuels, c'est-à-dire des personnels non enseignants, sont sensés assurer les missions de service d'éducation auprès des élèves d'une quarantaine de classes. Combien de contractuels faudra-t-il recruter en plus l'an prochain ?

Cette année, 50 postes sont attribués au Bas-Rhin. Même si les mesures présentées tentent de respecter l'équité entre les écoles, nous sentons bien toutes les limites de l'exercice. La gestion comptable tourne à vide. Aujourd'hui, alors que les collègues placent parmi les priorités attendues la diminution des effectifs par classe, force est de constater que leurs attentes seront encore déçues. 50 postes ne suffiront pas.

- pour assurer un enseignement de qualité sur l'ensemble de notre territoire.
- pour diminuer les effectifs dans les classes
- pour assurer efficacement le remplacement
- pour offrir une réelle formation aux enseignants
- pour assurer la scolarité des enfants de moins de trois ans autrement que de façon purement symbolique,
- pour dynamiser les pratiques pédagogiques, donner plus de sens aux apprentissages des élèves en octroyant «plus de maîtres que de classes» à toutes les écoles qui le souhaitent.
- pour apaiser partout le climat scolaire,
- pour l'aide aux élèves en difficulté ou l'inclusion des enfants en situation de handicap
- pour déconnecter le temps de travail enseignant de celui des élèves afin de questionner, analyser, partager, enrichir et nourrir les pratiques pédagogiques
- pour mettre en place une liaison école collège il faut du temps de concertation et d'échange et donc des postes.
- pour aider à l'articulation de tous ces dispositifs, il faut développer les équipes de circonscription

Avec notre dotation, le compte est vite fait.

Pour le second degré, la voilà la réforme, LA Réforme tant attendue par certains...

Mais celle qui doit tout changer, permettre aux élèves d'apprendre et redresser la France... ne résoudra rien ! Des exemples récents le prouvent : baisser le nombre d'heures d'enseignement en français n'a pas permis un meilleur apprentissage des subtilités de la langue française, et la réforme de l'orthographe ne permettra pas de régler ce problème... c'est pourquoi nous pouvons déjà affirmer que baisser les exigences du système éducatif français, ne permettra pas de répondre aux difficultés rencontrées actuellement. C'est aussi pourquoi nous pouvons déjà dire que ce n'est pas en prenant des heures de cours pour de l'interdisciplinarité que les élèves – et surtout ceux les plus en difficultés – apprendront mieux en lettres et en sciences.

Une autre réforme serait nécessaire, qui remettrait enfin l'enseignement au cœur du système éducatif, en faisant confiance aux enseignants, en transformant les injonctions contradictoires en conseils et les gestions administratives contraintes en réels dialogues. Nous rappelons ici notre revendication de diminuer le nombre d'élèves à 24 par classe – et 20 en collège d'Education Prioritaire, l'accompagnement personnalisé aurait alors tout son sens au sein de la classe...

De même, et malheureusement comme le SNES-FSU n'a cessé d'alerter, les défauts de cette réforme mal ficelée sont déjà visibles au sein des établissements. Nous le réaffirmons fortement, les tensions au sein des équipes enseignantes, ou entre les directions et les enseignants, ne peuvent

pas être bénéfiques pour le service public d'éducation et finalement ceux qui en paieront le prix seront les élèves.

Qui peut encore honnêtement défendre cette réforme, car c'est bien au moment de sa mise en œuvre que les problèmes apparaissent au grand jour ! Quelques exemples : en Alsace, ce sont les corps d'Inspection de Langues Vivantes qui proposent de modifier les horaires de LV1 et LV2 prévus par les textes ministériels, car ils ne leur conviennent pas... effectivement, ils obligent à faire une distinction entre les deux langues vivantes dès la fin de la 6^e... Alors combien d'établissements seront hors la loi à la rentrée pour non respect des maxima hebdomadaires des élèves au mépris des textes règlementaires ? De même, la « dotation de rééquilibrage » n'est qu'un artifice utilisé par les services rectoraux pour masquer les dégradations qu'auraient subies les établissements.

Quant à la réforme de l'Education Prioritaire, à tout niveau, les responsables en prennent le prétexte pour mettre la pression sur leurs subalternes. Qui peut croire que c'est par ce moyen que l'on règlera les difficultés de ces élèves les plus en difficulté ? Nous savons qu'un enseignant stressé ne peut pas être un bon pédagogue, alors à quoi cela sert-il, si ce n'est à déjà préparer l'échec de cette réforme ?

Afin de permettre un dialogue pertinent et constructif sur la préparation de la rentrée dans le second degré, nous demandons que nous soient enfin communiquées toutes les informations en possession de l'administration. Ainsi, pour chaque établissement, nous demandons le nombre de divisions par niveau, la répartition détaillée des moyens accordés au titre des LV, la répartition détaillée des moyens pour l'Education Prioritaire, la répartition détaillée des IMP statutaires... Nous aurons l'occasion de revenir sur l'opacité du calcul de la dotation de base ou de la dotation de rééquilibrage, et nous craignons que par ce manque de transparence ne s'installe une suspicion malsaine parmi les personnels et les usagers. Quelle tristesse ce serait pour notre démocratie !

Nous souhaitons aussi avoir des informations sur la méthode de calcul des effectifs en collège et en lycée. Le redoublement des élèves étant maintenant interdit... les cohortes devraient être équivalentes d'une année sur l'autre, or les prévisions laissent entendre un autre calcul ? Nous souhaitons aussi savoir si les élèves de 3^e qui n'auront pas obtenu l'affectation qu'ils souhaitaient, auront encore le droit de redoubler ?

Un dernier mot sur la date de tenue de cette réunion, c'est-à-dire plus d'un mois après la diffusion des DHG aux établissements et après la fin de ces remontées..., il devient maintenant clair que les conditions de tenue de cette réunion ne sont qu'à l'image du dialogue social dans l'académie : c'est à dire décalées !

La FSU réaffirme la nécessité d'une réorientation économique et sociale de la politique plaçant en son cœur les principes de justice, de solidarité et d'égalité pour faire place à tous et à toutes dans notre société, et lutter contre le sentiment d'exclusion sociale et économique dont se nourrissent l'extrême droite et le travail d'embrigadement d'une fraction de la jeunesse par des fanatiques. Ce n'est qu'en rendant effectives ses valeurs dans les politiques publiques et dans le fonctionnement concret de notre société que l'École peut pleinement et efficacement jouer son rôle de formation à la citoyenneté. Cela suppose qu'elle ait aussi les moyens de son bon fonctionnement pour remplir ses missions.